



Page 2 & 3

Votre itinéraire

Page 4

Motoneige pour ce raid

Page 5

Rachat de franchise

Page 6

Tarifs du raid

Pages 7 & 8

Ce qu'il vous faut savoir

Pages 9 & 10

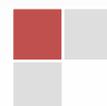
Qui sommes nous ?

Raid 800

4 jours de raid itinérant - 800km
2 régions du Québec



669 chemin Gérard, Piedmont - J0R 1K0 - Québec - Canada
Tél : 001 450-227-2908 / 001 514-262-1365 / Fax : 001 514-227-5202
E-mail : infos@aventurenordquebec.com
Permis d'agent de voyage du Québec N° 702411



RAID 800 : OUTAOUAIS / LAURENTIDES / LANAUDIÈRE

L'Outaouais, les Laurentides et la Lanaudière sont trois régions du Québec qui comptent à elles seules 8000km de sentiers de motoneige.

Au cours de ce raid de cinq jours, vous traverserez de nombreuses réserves fauniques et deux grands parcs du Québec. Ce raid convient à toutes celles et ceux qui souhaitent tenter l'aventure.

Conditions : 1 personne par motoneige - minimum 6 personnes - maximum de 8 pour un groupe privatif

Moins de 6 participants et individuels nous consulter : nous constituons des groupes d'un maximum de 6 participants

- Soit vous constituez au départ votre propre groupe privatif d'un maximum de 8 participants.
- Soit nous constituons un groupe d'un maximum de 6 participants en fonction des profils des demandeurs

Durée : Boucle de 4 jours de raid itinérant - 800km

Particularités : Décors enchanteurs en pleine forêt, traversée de nombreux lacs et rivières

Hébergements : Hôtels**** auberges et pourvoiries (aubergiste de la forêt)

Niveau : Bonne condition physique (6 à 7 heures de motoneige par jour).

Attention : tous les voyageurs internationaux qui entrent au Canada devront avoir une autorisation de voyage électronique (AVE)

Le coût est de 7 dollars canadiens et se fait rapidement en ligne directement via le site suivant : [autorisation de voyage électronique \(AVE\)](#).

Jour 1 / Premier départ samedi 5 janvier 2019

Vol Europe / Montréal / exemple avec Air Canada au départ de Paris

Aller	Compagnie	N° de vol	Ville Départ	H. Départ	H. Arrivée	Ville Arrivée
5 janvier 2019	AIR CANADA 	AC871	Paris CDG	13h05	14h40	Montréal Trudeau

Accueil à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal par un membre de notre équipe -

Transfert privé de votre groupe à Mont Saint Sauveur (1h00 de route) -

Installation au Manoir Saint Sauveur**** - Cocktail de bienvenue -

Dîner et nuitée au Manoir Saint Sauveur - (Piscine, jacuzzi, spa).

<http://www.manoir-saint-sauveur.com/>

Jour 2 / 1^{ère} Étape : Départ du raid / Sainte Adèle / Duhamel (160km)

Petit déjeuner au manoir à partir de 07h00 -

08h30 : Transfert au centre de location, signature des contrats et formalités, remise des tenues grand froid, briefing sur la sécurité et l'utilisation des motoneiges -

09h30 : départ vers Saint Adolphe d'Howard - Repas du midi dans un relais motoneige -

Direction le lac des Plages, Duhamel - Observation des Cerfs de Virginie (chevreuils) -

Arrivée vers 18h00 à Duhamel à l'Auberge couleur de France - Dîner et nuitée - (jacuzzi extérieur).

<http://chaletcouleursdefrance.com>

Jour 3 / 2^{ème} Étape : Duhamel / Lac Nomingue (240km)

Petit déjeuner - Direction nord vers les Hautes Laurentides -

Traversée de la réserve faunique Papineau Labelle et de ses nombreux lacs - Déjeuner le midi dans un relais -

Direction le Réservoir Kiamika et le sentier 63 (Trans-Québec) qui vous amènera au Lac Nomingue -

Arrivée à l'auberge chez Ignace - Dîner et nuitée à l'auberge - (jacuzzi extérieur).

<http://www.ignace.qc.ca/>

Jour 4 / 3^{ème} Étape : Lac Nomingue / Saint-Michel-des-Saints (190km)

Petit déjeuner - Départ vers Saint-Michel-des-Saints - Traversée de la Réserve Faunique Rouge Mattawin - Arrivée le midi dans un relais motoneige pour le déjeuner - De là, direction Saint Michel des-Saints en suivant le sentier 33 - Arrivée à la pourvoirie Kana-À-Mouche en soirée - Dîner et nuitée.

<http://www.kanamouche.com/>

Jour 5 / 4^{ème} Étape : Saint-Michel-des-Saints / Sainte Adèle / Fin du raid (210km) Transfert Montréal centre ville

Petit déjeuner - Départ vers la Zec Lavigne et Notre Dame-de-la-Merci - Déjeuner le midi dans une auberge - L'après-midi, dernière étape du raid en direction de Sainte Adèle - Arrivée en fin d'après-midi au centre de location - Remise des équipements - Départ pour Montréal vers 18h30 (1h15 de route) - Soirée libre à Montréal - Nuitée à l'hôtel Novotel - *Repas du soir à la charge du client.

<http://www.novotelmontreal.com/>

Jour 6 / Dernier retour samedi 16 mars 2019 Libre à Montréal / Transfert à l'aéroport

Petit déjeuner - Matinée libre en ville - Départ pour l'aéroport en fin d'après-midi - Vol de nuit vers l'Europe - Dîner à bord - *Repas du midi à la charge du client.

Retour	Compagnie	N° de vol	Ville Départ	H. Départ	H. Arrivée	Ville Arrivée
16 mars 2019	AIR CANADA 	AC870	Montréal Trudeau	20h00	08h45	Paris CDG

Jour 7 / Arrivée en Europe Dimanche 17 mars 2019

Arrivée en Europe en début de matinée - Retour à la réalité.

Fin de nos prestations.

À noter : Les conditions climatiques et des sentiers peuvent entraîner des modifications de l'itinéraire sans préavis

En fonction des dates et de la disponibilité, ce raid peut se faire dans le sens inverse

Pour assurer votre sécurité, tous nos guides sont détenteur d'un diplôme de secourisme en région éloignée et équipés d'un système de repérage par satellite spot



Contact permanent sur le raid : 1 514 262 13 65

Motoneige proposée pour ce raid



Yamaha SR Viper - 4 temps - 1049cc / 135hp - modèle 2019 (sans odeur d'huile)

(La couleur du modèle peut différer de celle illustrée)

Que vous soyez débutant ou expert,
cette nouvelle Yamaha, sportive et légère, est conçue pour la piste et le semi hors-piste

Moteur 4 temps 3 cyl / 135hp
Vitesse maxi 155km/H
Siège chauffant
Accélérateur et poignées chauffantes
Démarrateur électrique
Marche arrière



Casque intégral
(Avec visière chauffante)



Sacs baluchon 2 X 15L



Sacoches 2 X 20L

L'assurance rachat de franchise Saison Hiver 2019



Yamaha SR VIPER 2019

Aventure Nord Québec Organisation Inc. vous propose un plan de rachat de franchise lors de la location de votre motoneige.

De quoi s'agit-il ?

C'est une assurance à laquelle vous pouvez souscrire afin de diminuer le montant de la franchise de base. Le coût de l'assurance est directement relié au montant de cette franchise.

Modèle	Franchise de base	Prime d'assurance (prix)	Nouvelle franchise
Yamaha SR VIPER	3 000.00 \$ TTC	290.00 \$ TTC	1 000.00 \$ TTC

Conditions d'application :

1. L'assurance rachat de franchise ne peut être souscrite que par les participants **accompagnés d'un guide** d'Aventure Nord Québec Organisation Inc.
2. L'assurance rachat de franchise peut être contractée à la condition que **tous les participants d'un même groupe de minimum 6 personnes y souscrivent.**
3. L'assurance rachat de franchise doit être payée et signée avant le départ du raid.
Après inspection de la motoneige au retour du raid, si aucun dommage n'a été occasionné, 50% du montant de la prime d'assurance vous sera remboursé.
4. L'assurance rachat de franchise s'applique à la motoneige louée dont le numéro de série figure sur la feuille d'inspection de départ ainsi que sur le contrat de location.
En cas de remplacement de la motoneige suite à un bris majeur, il ne sera plus possible de souscrire à une nouvelle assurance rachat de franchise.
5. En cas de bris dû à un accident, la facture de réparation est payable à partir du premier cent jusqu'à concurrence du montant de la franchise exigée.
6. L'assurance rachat de franchise **ne couvre pas les frais de transport** pour la récupération et le remplacement de la motoneige.

Les clauses 4, 5 et 6 ne s'appliquent pas en cas de panne mécanique.

7. L'assurance rachat de franchise ne couvre pas les dommages causés à un tiers ou à une pièce d'équipement (EX : sacoches, casque, visière chauffante) ou de vêtement.
8. Dans tous les cas, le rachat de franchise ne s'applique que si le participant respecte **les règles de sécurité prescrites au Québec** pour la conduite d'une motoneige.
9. Le rachat de franchise n'est pas applicable si le participant brise ou détruit volontairement la motoneige ou utilise la motoneige avec les facultés affaiblies (alcool et/ou substance illicites).

SAISON HIVER 2019

Du samedi 5 janvier au samedi 16 mars 2019

(Avec Air Canada, Air France, KLM, Lufthansa, British Airways, Suisse Air Line ou Air Transat)

RAID 800 : OUTAOUAIS / LAURENTIDES / LANAUDIÈRE

FORFAIT DE 7 JOURS / 6 NUITS / EUROPE-EUROPE TOUT INCLUS

4 jours de raid motoneige itinérant : 800km

Prix par personne TTC incluant le vol : 4.400 \$ CAD / Yamaha SR Viper - 4 temps - 1049cc /135hp
Chambre en occupation double : 1 chambre pour 2 personnes avec salle de bain privée

Tous nos tarifs en dollars canadiens sont des prix garantis et non pas « à partir de... »

Inclus dans ce prix :

- Le billet d'avion sur vol régulier aller/retour au départ des principales capitales Européennes, (Villes de province avec supplément de **200 \$ CAD**)
- La prise en charge à l'aéroport de Montréal Trudeau et tous les transferts
- L'hébergement **5 nuits** en hôtels**** auberges et pourvoiries (**chambre en occupation double**)
- Les repas : **5** petits déjeuners, **4** déjeuners, **4** dîners, services, pourboires
- Un raid motoneige itinérant de **4 jours - 800km**
- Une motoneige **Yamaha SR Viper** - 4 temps - 1049cc /135hp, modèle 2019 (sans odeur d'huile)
- L'équipement complet grand froid :
casque intégral avec visière chauffante, combinaison, bottes, gants, sacs étanches et cagoule
- L'essence, **les taxes** (TPS & TVQ) et **aéroportuaires**
- La contribution à la **FICAV** (*Fond d'indemnisation des clients des agents de voyages du Québec*)
- Un guide accompagnateur détenteur d'un diplôme de secourisme en région éloignée équipé d'une trousse de premiers soins et d'un système de repérage par satellite
- Les assurances motoneiges responsabilité civile et les permis de sentiers
- La garantie financière des fonds déposés chez ANQ dans un compte en fidéicommiss
- L'assurance responsabilité civile professionnelle Axa Assurances de 2 Millions

Non inclus dans ce prix :

- Le supplément séjour **chambre simple : 400 \$**
- Les assurances annulations et retard de bagages
- Les assurances hospitalisation et rapatriement
- La franchise de **3.000 \$** non taxable / *Yamaha SR Viper 4 temps - 1049cc*
**Veuillez noter que la franchise devra être remise le jour du départ du raid. Cette dernière peut être acquittée par carte Visa, Mastercard et American Express (empreinte uniquement, pas de montant bloqué)*
- L'option rachat de franchise voir détails page 5
** Cette assurance ne peut être prise qu'au moment du départ du raid - souscription au choix du client*
- Les dépenses personnelles
- Les boissons ainsi que les repas du soir et du midi à Montréal
- Le pourboire du guide.

Conditions :

- **1 personne** par motoneige - minimum **6 personnes** - maximum de **8** pour un groupe privatif
Moins de **6** participants et individuels nous consulter : nous constituons des **groupes d'un maximum de 6 participants**
 - Soit vous constituez au départ votre propre groupe privatif d'un **maximum de 8 participants**
 - Soit nous constituons un groupe d'un **maximum de 6 participants** en fonction des profils des demandeurs
- Posséder un permis de conduire valide (auto, moto, scooter)
- Etre âgé de **18 ans** et plus
- **Attention** : tous les voyageurs internationaux qui entrent au Canada devront avoir une autorisation de voyage électronique (AVE)
Le coût est de 7 dollars canadiens et se fait rapidement en ligne directement via le site suivant :
autorisation de voyage électronique (AVE)
- **Visa** : Visa non requis pour la CE, Autres pays, consulter le site du [gouvernement du Canada](#)

Réservations et conditions de paiement :

- Arrhes à la réservation : **40%** (non remboursable et non transférable - incluant votre billet d'avion)
- Règlement final : **21** jours avant la date du départ.
- Conditions de paiement : Visa - Mastercard - Virement bancaire

Ce qu'il vous faut savoir pour profiter pleinement de votre raid en motoneige :

Décalage horaire & températures :

- Le décalage est de 6 heures avec l'Europe
- La température pendant l'hiver varie entre 0°C et -30°C
- Prévoir une crème protectrice pour le visage et les lèvres : elle vous protégera également contre le froid

Formalités :

- Passeport valide (visa non requis CE)
Le passeport régulier suffit, le passeport biométrique n'est pas requis
- Pour les autres nationalités, veuillez vérifier auprès de l'Ambassade du Canada, du consulat Canadien ou sur le site du gouvernement du Canada au <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp>
- Aucune vaccination spécifique n'est requise pour visiter le Canada
- Attention : l'entrée de produits alimentaires est strictement réglementée

Matériel que nous vous fournissons pour la durée de votre raid :



- Combinaison spéciale motoneige deux pièces grand froid (salopette + blouson) bottes imperméables.
- Casque intégral avec visière chauffante, gants, cagoule
- 2 sacs baluchon étanche pour transport de vos effets personnels
Nous vous conseillons fortement de porter des sous-vêtements type Polar Tech sous votre combinaison
Il vous est déconseillé de porter un jeans

Ce que vous devez emporter pour la durée de votre raid :

- Six paires de chaussettes, 3 épaisses et 3 plus minces
- Deux ensembles de sous-vêtements chauds type polard Tech
- Deux pulls en laine ou en polar
- Une paire de chaussure légère
- Une paire de gants de ski
- Une paire de lunettes de soleil
- Un sac ventral (type banane) ou un sac à dos munis de sangles
- Une trousse de toilette
- Un maillot de bain : certains de nos hébergements offrent la piscine ainsi que le jacuzzi

Tous les hébergements fournissent leurs serviettes de toilette.

Vos valises, contenant votre tenue de ville, vos vêtements de voyage, etc. pourront être laissés en toute sécurité au centre de location, vous les retrouverez à la fin de votre raid.

Modalités de location d'une motoneige :

Le pilote de la motoneige doit répondre aux critères suivants :

- Posséder un permis de conduire valide (auto, moto, scooter)
- Être âgé de **18** ans et plus
- Le conducteur doit obligatoirement être en possession de son permis de conduire et ce en tous temps
- Il n'est pas nécessaire d'avoir un permis de conduire international

Franchise pour la motoneige :

Une franchise de 3.000 \$ **non taxable**, est demandée avant la prise de possession de la motoneige.

Cette somme vous sera restituée au retour, sauf en cas d'accident responsable avec ou sans perte totale de la motoneige. Dans ces deux cas, le montant de la réparation sera déduit de la somme totale avant restitution.

** Veuillez noter que la franchise devra être remise le jour du départ du raid.*

Cette dernière peut être acquittée par carte Visa, Mastercard et American Express (empreinte uniquement, pas de montant bloqué).

Option assurance rachat de franchise voir les détails à la page 5.

Discipline :

Il est impératif que chaque participant respecte toutes les consignes de sécurité fournies, et ce, en tous temps. Le non-respect de ces règles de sécurité peut considérablement modifier l'itinéraire prévu.

Téléphone :

Attention, les téléphones portables GSM avec l'option monde ne fonctionnent que dans un rayon de 200km autour des villes de Montréal et de Québec.

Wifi :

Tous nos hébergements donnent accès à un réseau Wifi gratuit.

Courant électrique :

Au Canada, la tension électrique est de **110 volts**. Les prises électriques étant de type américain, munissez-vous d'un adaptateur si vous devez vous servir d'appareils tels que les chargeurs de batteries pour caméra vidéo et appareils numériques. N'oubliez pas que les batteries de vos appareils perdent de leur efficacité par grand froid.

Change :

Les hôtels dans lesquels vous séjournerez ne changent pas les devises étrangères.

Munissez-vous de cartes de crédit (Visa, MasterCard ou American express).

Nous vous conseillons de vous munir de dollars canadiens avant votre arrivée.

Niveau de taxes et calculs des taxes au Québec :

Au Canada, les prix sont toujours affichés **sans les taxes**.

Le niveau de taxation de 14.98 % au Québec s'établit comme suit :

- 5% de taxe fédérale,
- 9.98% de taxe provinciale,
- *Exemple pour un montant de :*
 - 100\$ + taxe fédérale de 5% = 5\$
 - 100\$ + taxe provinciale de 9,98% = 9.98 \$
 - Montant total à payer = 100.00 \$ + 5 \$ + 9.98 \$ = 114.98 \$ (taux de 14.98 %).

Veuillez noter que nos tarifs incluent toutes les taxes.

Qui est Aventure Nord Québec Organisation ?

Au départ, c'est une passion pour la motoneige et les grands espaces qui a poussé le fondateur de la compagnie à offrir ce type de séjour.

Le temps a passé mais la passion reste la même. Et le but de ces raids est non seulement de vous offrir un dépassement complet mais aussi et surtout de vous faire partager cette passion !

Loi et permis :

Aventure Nord Québec Organisation est une compagnie spécialisée dans les raids motoneiges itinérants depuis 1993. Nous sommes détenteur du permis d'agent de voyage du Québec N° 702411. Cette obligation vous garantit que vos fonds sont déposés dans un compte en fidéicommiss.

Affichage des prix en dollars canadiens :

Une compagnie ou agence de voyage régie par les lois de la Province du Québec se doit d'afficher ses prix en dollars canadiens uniquement, puisque celui-ci est la **devise du pays**, et ce sur tous les supports publicitaires utilisés. Sur le site, vous trouverez à différents endroits un convertisseur de devise en ligne qui vous permettra d'obtenir le taux de change en temps réel.

Prix et départ :

Aventure Nord Québec garanti les prix affichés sur son site. Il n'est aucunement question de " prix à partir de..." Dès que les détails de votre séjour seront réglés, nous vous enverrons un devis.

Le prix proposé alors est **un prix ferme et définitif**.

Le départ est garanti. Ce qui signifie que vos dates sont bloquées et que quelque soit le nombre de participants au final, le groupe partira comme prévu.

Franchise de la motoneige :

- Une franchise de 3.000 \$ CAD non taxable est demandée avant la prise de possession de la motoneige.
- Cette somme vous sera restituée au retour, sauf en cas d'accident responsable avec perte totale de la motoneige, auquel cas, le montant de la réparation sera déduite de la somme totale avant restitution.
- Veuillez noter que la franchise devra être remise le jour du départ du raid.
Cette dernière peut être acquittée par carte Visa, MasterCard et American Express
(Empreinte uniquement, pas de montant bloqué).
- **Le rachat de franchise** de 290 \$ TTC
** Cette assurance ne peut être prise qu'au moment du départ du raid. Souscription au choix du client.*
À noter qu'il est illégal d'ajouter des taxes sur une franchise, et ce, sur tous les véhicules de location au Québec.
- **Pas de franchise (caution) pour la motoneige ?**
Bien que certains organisateurs le fassent, il est surprenant, pour ne pas dire aberrant, de supprimer la franchise. À cela, voici quelques éléments de réponse :
 - 1 - Vous courrez le risque de faire un raid motoneige pépère, avec un guide qui vous verrouillera à 40Km/heure.
 - 2 - Lorsqu'on vous le proposera, vérifiez toutes les clauses du contrat. Et surtout, vérifiez auprès de ces organisateurs s'il vous faut quand même donner une empreinte de carte de crédit au moment de la prise de possession de la motoneige. Si c'est le cas, il y a un vice caché quelque part.
 - 3 - Demandez aussi qui payera le transport pour changer une motoneige, en cas d'accident responsable avec immobilisation complète de la machine, de 50km à 800km de sa base de départ ?

Début de la saison hivernale :

Aventure Nord Québec Organisation ne débute jamais sa saison hivernale avant la deuxième semaine du mois de janvier. **Soit du samedi 5 janvier au samedi 16 mars 2019** et ce, pour plusieurs raisons :

- Les conditions d'enneigement (neige reçue en quantité suffisante) sont rarement favorables avant cette période dans toute la province du Québec.
- Les Clubs Motoneiges n'ont pas ouvert tous les sentiers (balisage, surfaçage)
- Les lacs et les rivières ne sont pas gelés à 100 %.

Nous ne pouvons pas prendre le risque de vendre un raid itinérant avec ou sans aérien et de ne pas pouvoir honorer nos prestations.

Un raid itinérant :

Nous vous proposons un parcours prédéfini avec un changement d'hébergement chaque soir. Ces hébergements sont variés et caractérisent nos raids. Nous les choisissons pour leur diversité, leur confort et leur cadre.

Groupe :

Nos groupes sont constitués de **6 à 8** personnes.

Deux cas de figure :

- Soit vous constituez au départ votre propre groupe privatif d'un maximum de **8** participants
- Soit nous constituons un groupe d'un maximum de **6** participants au fur et à mesure des réservations en fonction des profils des demandeurs, des dates de disponibilité et du type de raid choisi

Le fait de ne pas être en très grand nombre au sein d'un même groupe assure flexibilité, dynamisme et contact privilégié avec votre guide.

Une personne par motoneige : pourquoi ?

Aventure Nord Québec Organisation ne propose que des raids avec une **seule personne** par motoneige.

Un raid itinérant ne peut se faire avec **deux personnes** sur la même machine.

Les principales raisons sont :

- Il fait très froid en arrière d'une motoneige même avec les poignées chauffantes, le reste du corps subi le facteur vent. Le passager subit plus qu'il n'apprécie le raid
- Le plaisir de la conduite est différent et la maniabilité de la motoneige aussi (risque de déséquilibre et donc d'accident) pour un conducteur souvent inexpérimenté.

De plus, il nous est impossible de mélanger, au sein d'un même groupe, des motoneiges en solo avec d'autres en duo.

La dynamique du groupe n'est absolument plus la même. Ce que malheureusement, beaucoup trop d'organiseurs font depuis ces dernières années, rentabilité oblige !

Notre équipe :

Les guides :

Avec nous depuis des années, ils partageront non seulement votre quotidien durant votre raid mais aussi leurs connaissances du terrain. Ils sont tous détenteur d'un diplôme de secourisme en région éloignée et sont équipés d'un système de repérage par satellite qui nous permet de connaître la position de nos groupes à travers le Québec en temps réel.

Nos fournisseurs et partenaires :

Ils nous connaissent et nous les connaissons.

Leur savoir-faire et leur accueil sont très importants afin que vous passiez un agréable moment.

Notre mot d'ordre :

Un raid itinérant, quel qu'il soit, doit laisser la place à l'aventure. Et c'est le cas !

Les conditions climatiques et des sentiers peuvent entraîner des changements d'itinéraire ou des imprévus.

Mais Aventure Nord Québec Organisation ne déroge jamais à ses règles de sécurité, d'encadrement, de disponibilité et de qualité.

Notre organisation et très rigoureuse et cela ne peut pas être autrement.

Nous voulons rendre vos séjours inoubliables, mais dans le bon sens du terme.

Avec votre collaboration, indispensable bien sûr, nous avons mis au point des produits sur mesure, répondant à vos exigences et cadrant avec les nôtres.

Pour la durée d'un raid, vous ferez partie de notre équipe et partagerez notre passion.

Alors, soyez les bienvenus !

Nous vous souhaitons un agréable séjour et ce, en toute sécurité !

AVENTURE NORD QUÉBEC ORGANISATION Inc.

669 chemin Gérard, Piedmont - J0R 1K0 - Québec - Canada

Téléphone : 001 450-227-2908 / 001 514-262-1365 / Fax : 001 514-227-5202

E-mail : infos@aventurenordquebec.com

Permis d'agent de voyage du Québec N° 702411